

1 délégué suppléant :

Bernard CHAZELLES : 15 voix

Monsieur Bernard CHAZELLES est proclamé élu délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier.

SYDER : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU RHONE

1 délégué titulaire :

Cédric MOREL : 15 voix

Monsieur Cédric MOREL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour est proclamé élu délégué titulaire au Syndicat Départemental d'énergies du Rhône.

1 délégué suppléant :

Claude SARCEY : 15 voix

Monsieur Claude SARCEY ayant obtenu la majorité absolue au premier tour est proclamé élu délégué suppléant au Syndicat Départemental d'énergies du Rhône.

3/ Désignation du délégué titulaire élu et du délégué Agent du CNAS (Comité national d'action sociale).

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du mail reçu le 20 mars 2020 du Président du CNAS par lequel il demande la désignation, pour les 6 années à venir, d'un délégué élu et un délégué agent qui seront les représentants de la collectivité au sein des instances du CNAS.

Le conseil municipal désigne monsieur Nicolas FAVRICHON, délégué élu et madame Estelle SIMON, déléguée agent

4/ Désignation des délégués titulaires et suppléant du Groupement des 4 cantons.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre reçue du Président du Groupement des 4 cantons par laquelle il demande la désignation d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants suite à la mise en place de la nouvelle équipe municipale le 15 mars 2020.

Le conseil municipal désigne Monsieur Bruno PIQUET, délégué titulaire au groupement des 4 cantons ainsi que Madame Karine PEYRE DE FABREGUE et Madame Virginie SECOND, déléguées suppléantes au groupement des 4 cantons.

5/ Question diverses

- Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'allouer un acompte exceptionnel de 5000 euros compte-tenu des conditions sanitaires avec un versement de 3000 euros en juin 2020, à valoir sur le montant de la subvention 2020 pour l'Association du Restaurant Scolaire de Villechenève, qui sera recalculée en fonction des justificatifs.

- Madame Evelyne TOSOLINI effectue quotidiennement 1 heure supplémentaire durant le mois de juin pour l'entretien de l'école afin d'aider Marie-Christine CHARLES dans la désinfection quotidienne des locaux suite au COVID-19.
- Christelle CHICARD fait un compte-rendu de la réunion d'école à laquelle elle a participé le 11 juin. A retenir qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée 2020. Le nombre d'élèves devrait être de 105 ou 107 à la rentrée de septembre 2020. De plus, un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du Comité départemental qui transmettra via l'académie un dossier commun départemental à la DNE (Direction Numérique pour l'Education), afin d'obtenir des aides pour l'équipement en tablettes et tableaux numériques.
- Le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent WAUQUIEZ, a décidé de mettre à disposition des masques adaptés aux enfants de 8 à 11 ans via les écoles. Les masques seront mis à disposition pour les élèves du CE1 au CM2.
- EDF : fin des tarifs bleus pour les collectivités en décembre 2020. Il y aura sûrement une nouvelle offre.
- Pose de Pics à Pigeons : Monsieur Claude SARCEY a demandé un devis auprès d'Enedis concernant la pose de 75 m de pics à pigeons. Le devis étant de 2389 euros pour 75 mètres, monsieur SARCEY décide de réfléchir à une solution moins coûteuse.
- Voierie communautaire : Mr Bruno PIQUET, délégué à la voierie communautaire indique que la proposition de dotation 2020 s'élève à 44902.13 euros.
- Dates des prochains Conseils municipaux : jeudi 16 juillet 2020

Jeudi 10 septembre 2020

La séance s'achève à 23h00.

Fait en Mairie, le 16 juin 2020

Le Maire,

Bernard CHAZELLES

